

Séance du : 29 juin 2023

n° 39/2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf juin à 17 heures 30.

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 20 juin 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au foyer rural d'Avignonet Lauragais, siège du Pole d'Equilibre Territorial et Rural, sous la présidence de M. HEBRARD Gilbert.

Mme Judith ARDON est désignée comme secrétaire de séance.

Etaient présents :

Délégués titulaires :

Judith ARDON, Christine BIGNON, Valérie GRAFUILLE ROUDET, Catherine LATCHE, Martine MARECHAL, Hélène MARTY, Virginie MIR, Nathalie NACCACHE, Florence SIORAT, Estelle VILESPY

Brice ASENSIO, Serge BARTHES, Pierre BODIN, Guy BONDOUY, Jacques DANJOU, François DEMANGEOT, Christian FABRE, Michel FERRET, Gilbert HEBRARD, Alain ITIER, Olivier JULLIN, Jean LAGOUTTE, Jean-Marie PETIT, Christian PORTET, Christophe PRADEL, Daniel RUFFAT, Alain SCHMIDT, Serge SERRANO, John STEIMER, Raymond VELAND

Délégués suppléants représentant un délégué titulaire :

Maryline BEAUDONNET

Pascal ASSEMAT

En exercice : 63

Présents : 32

Avaient donné pouvoir :

Jean-Luc GOUXETTTE à Alain ITIER ; Serge CAZENAVE à Estelle VILESPY ; Jean-Pierre QUAGLIERI à Guy BONDOUY

Nombre de voix : 35

Excusés :

Sophie ADROIT, Reine EXPERT, Lison GLEYSSES

BATIGNE Robert, Dominique GUIRAUD, Philippe HEDIN, Laurent HOURQUET, Serge KONDRYSZYN, Gérard LAVIGNE, Alain MERCIER, Pierre MONOD, Hervé RAMONDA, Pierre VIDAL

REÇU EN PREFECTURE

le 12/07/2023

Application agréée E-legalite.com

Objet : Révision SCOT : demande de subvention pour le DAACL

Vu la délibération n°23/2014 en date du 15 septembre 2014 portant transformation du syndicat mixte en PETR du Pays Lauragais ;
Vu l'arrêté inter préfectoral en date du 24 décembre 2014 portant transformation du Syndicat Mixte du Pays Lauragais en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais ;
Vu la délibération n°39/2022 du 08 décembre 2022 prescrivant la révision n°2 du SCOT du Pays Lauragais,

Monsieur le Président rappelle que par délibération en date du 08 décembre 2022, le comité syndical a décidé de réviser son schéma de cohérence territoriale (SCOT). Les études nécessaires à ce projet sont réalisées pour la partie urbanisme par les services de Haute-Garonne Ingénierie / ATD31.

Toutefois, les études nécessaires au Document d'Aménagement Artisanal Commercial et Logistique (DAACL) nécessitent des compétences spécifiques dont ne dispose pas HGI / ATD31 et nécessitent donc de conclure un marché public de services, afin de confier ce dossier à un prestataire privé.

Le prestataire d'études spécialisé sera ainsi missionné pour aider le PETR à mettre au point une nouvelle stratégie d'organisation et de développement de l'ossature commerciale, artisanale et logistique du territoire qui trouvera traduction dans les différentes composantes de la révision du SCOT et qui, en particulier, donnera lieu à l'élaboration d'un nouveau Document d'Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique (DAACL).

A cet effet, une consultation sera prochainement lancée. Il est aujourd'hui proposé de lancer cette consultation pour la réalisation d'un DAACL sur la base du DAAC existant dans le SCOT actuel et de solliciter une subvention issue du FNADT sur ce dossier.

Les études environnementales ont quant à elles été confiées au Bureau d'études EVEN par délibération du comité syndical du 12 avril 2023.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide :

- 1°) **d'autoriser** Monsieur le Président ou son représentant à lancer la procédure de marché public pour l'élaboration du DAACL tel que présenté,
- 2°) **d'autoriser** Monsieur le Président ou son représentant à solliciter les subventions correspondantes auprès des partenaires financiers et notamment l'Etat à travers son FNADT,
- 3°) **donner** mandat à Monsieur le Président ou son représentant pour la mise en œuvre de la présente délibération.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Fait à Avignonet Lauragais, le 29 juin 2023

Le Président,



Gilbert HEBRARD

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque, 11320 Montferrand - Tél. : 04 68 60 56 54

Courriel : contact@payslauragais.com

REÇU EN PREFECTURE

le 12/07/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-031-200050938-20230629-39_2023-DE